

COMMUNE DE VILLANOVA

CONCERTATION PUBLIQUE – PLAN LOCAL D'URBANISME

Monsieur le Maire, en application des modalités de concertation publique qui ont été fixées dans la délibération du conseil municipal (n°018/2016) prise en date du 24/10/2016 et prescrivant la révision du plan local d'urbanisme (PLU), informe la population qu'une réunion ouverte au public doit se tenir aux lieux, jour et horaire précisés ci-dessous :

***Mairie de Villanova
Le jeudi 30 mai 2024
À partir de 18h***

Le groupement de bureaux d'études ayant en charge de formaliser le document d'urbanisme effectuera une présentation de la procédure et des principaux éléments de diagnostic. Cette réunion donnera également l'occasion aux participants de débattre des informations et données présentées.

REMARQUE : la commune rappelle qu'un registre de concertation est également mis à disposition du public en mairie. Il est consultable aux jours et heures habituels d'ouverture :

**Mairie de Villanova
Le Village, 20167 VILLANOVA**

***Lundi de 9h à 13h - Mardi de 13h à 16h
mercredi de 9h à 16h - jeudi de 9h à 13h - vendredi de 9h à 16h***

Chacun peut consigner ses observations, projets, propositions et contre-propositions sur ledit registre.

Toutes informations peuvent être demandées en mairie